

# Portrait de territoire

## Construire une feuille de route d'inclusion numérique



## Étude sur les fragilités numériques des communes de la Creuse

## LE COMPAS

### Expert des politiques sociales dans le territoire

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés.

### Nos engagements

- Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- Capitaliser les connaissances et questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.

## MÉTHODOLOGIE

### L'indice de rupture face au numérique

L'indice construit dans le cadre de cette étude reprend différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrise.

L'indice de rupture face au numérique s'appuie donc sur 5 indicateurs : l'âge, le **niveau de formation**, l'**activité professionnelle**, les **minima sociaux** et l'**immigration**. Il donne ainsi une note totale donc le maximum est de 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique. La valeur de référence pour la France hexagonale est de 15.

### Les typologies de territoires

Une typologie permet de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches. La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement. Elle résume une réalité et ne peut refléter toutes les spécificités locales.

### Recensement de l'offre

Le recensement de l'offre locale d'accompagnement au numérique a été effectuée à partir de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique réalisée par la mission Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Le COMPAS a analysé cette liste de structures, de services et d'adresses pour à la fois classifier l'offre de services en catégories intelligibles au regard de l'action des partenaires, mais aussi la localiser dans les communes.

Cette base est la seule source de données homogène et consolidée dont l'on dispose pour appréhender le secteur de la médiation numérique au niveau local et permettre les comparaisons entre territoires. Si elle se veut complète, elle reste à être questionnée, complétée et affinée au regard de leur connaissance de l'offre locale et de ses particularités.

## ETUDIER LES FRAGILITÉS NUMÉRIQUES

En 2022, la France comptait plus de 92% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, dont près de 82% d'utilisateurs quotidien. Cette proportion a presque doublé en quinze ans et concerne toutes les catégories de la population.

Toutefois, si la fracture numérique liée à l'équipement et à l'accès à Internet est moins importante que par le passé, il subsiste une fracture d'usage liée à la maîtrise des outils et à l'accroissement de la dématérialisation.

En effet, 45% des français déclarent toujours rencontrer au moins un frein dans l'utilisation d'Internet. Cela n'affecte pas de la même façon les différentes catégories sociales de la population. Ainsi, 61% des personnes diplômées du supérieur ne rencontrent aucune difficulté sur Internet quand ce n'est le cas que de 41% des personnes non diplômées. (*Baromètre du numérique, CREDOC, 2022*)

Le document qui suit est une synthèse du portrait de territoire proposé par PQNA et rédigé par le COMPAS en vue de l'élaboration des feuilles de route territoriales d'inclusion numérique.

Il offre une vision synthétique des fragilités potentielles vis à vis du numérique, de l'offre existante et des enjeux que cela pose. Ce portrait et la synthèse qui en découle représentent des outils essentiels pour construire une feuille de route qui s'appuie sur la connaissance des besoins et enjeux du territoire.



La Creuse compte au dernier recensement 115 702 habitants contre 120 365 habitants au recensement 2015.

Malgré un solde migratoire positif, dû à l'attractivité du territoire, le solde naturel négatif entre 2015 et 2021 a entraîné une baisse de la population.

De cela, en découle un vieillissement de la population. Ainsi, les 60 ans et plus constituent aujourd'hui 39% des habitants. L'isolement résidentiel progresse avec 27,3% des 60-74 ans vivent seuls contre 25,8% au précédent recensement.

Dans le même temps, le département connaît une situation contrastée en matière de précarité. Si à l'échelle départementale, le taux de pauvreté (seuil à 60%) est de 19%, il est de 27% à Aubusson et de 21% à Guéret.

## L'indice de rupture face au numérique

L'indice de rupture numérique est de 14 pour la Creuse contre 15 en France hexagonale et 11 en Nouvelle-Aquitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale, mais plus dégradée qu'au niveau régional.

A l'exception des personnes immigrées, l'ensemble des indicateurs composant la fragilité potentielle face au numérique est surreprésenté :

- Les 70 ans et plus représentent 20% de la population contre 16% en Nouvelle-Aquitaine,
- Les personnes peu qualifiées représentent 30% de la population contre 26% au niveau régional,
- Les bénéficiaires de minima sociaux représentent 10% de la population mais 9% au niveau régional,
- Enfin, les personnes sans emploi (parmi les 15 ans ou plus) constituent 57% des habitants contre 52% dans la région.

Si la Creuse se distingue de la région par un indice de rupture plus fort, c'est du fait d'un vieillissement plus important qu'ailleurs, d'un accès au marché du travail plus difficile, d'un moindre niveau de formation ainsi qu'une plus grande précarité financière.

L'indice de chômage (cat. A, B et C) est de 16% contre 17% en France hexagonale. Enfin, 17% des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (15% dans la région Nouvelle-Aquitaine).

A cette diversité de population correspond des besoins en matière numérique également divers que nous allons qualifier dans le document ci-après.

## Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville

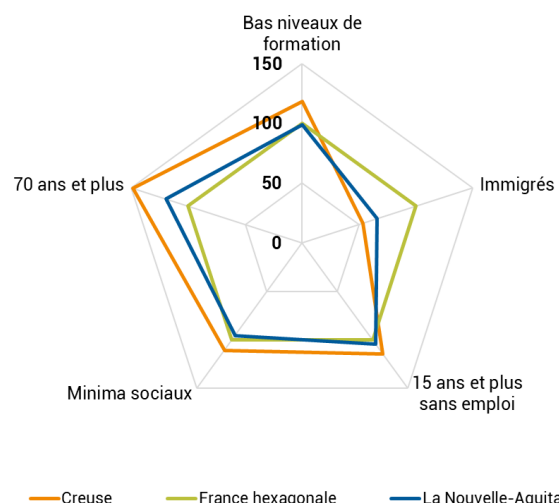
La Creuse ne compte qu'un seul quartier prioritaire, l'Albatros, qui se situe dans la commune de Guéret.

Une part importante de la population de ces quartiers cumule des fragilités importantes en matière d'accès à l'emploi, de conditions de vie ou de mobilités.

Le profil social de la population induit donc des besoins en matière d'accès et d'usage du numérique qui justifient que l'on se penche sur la fragilité de ces habitants.

## Baromètre de l'indice de rupture face au numérique

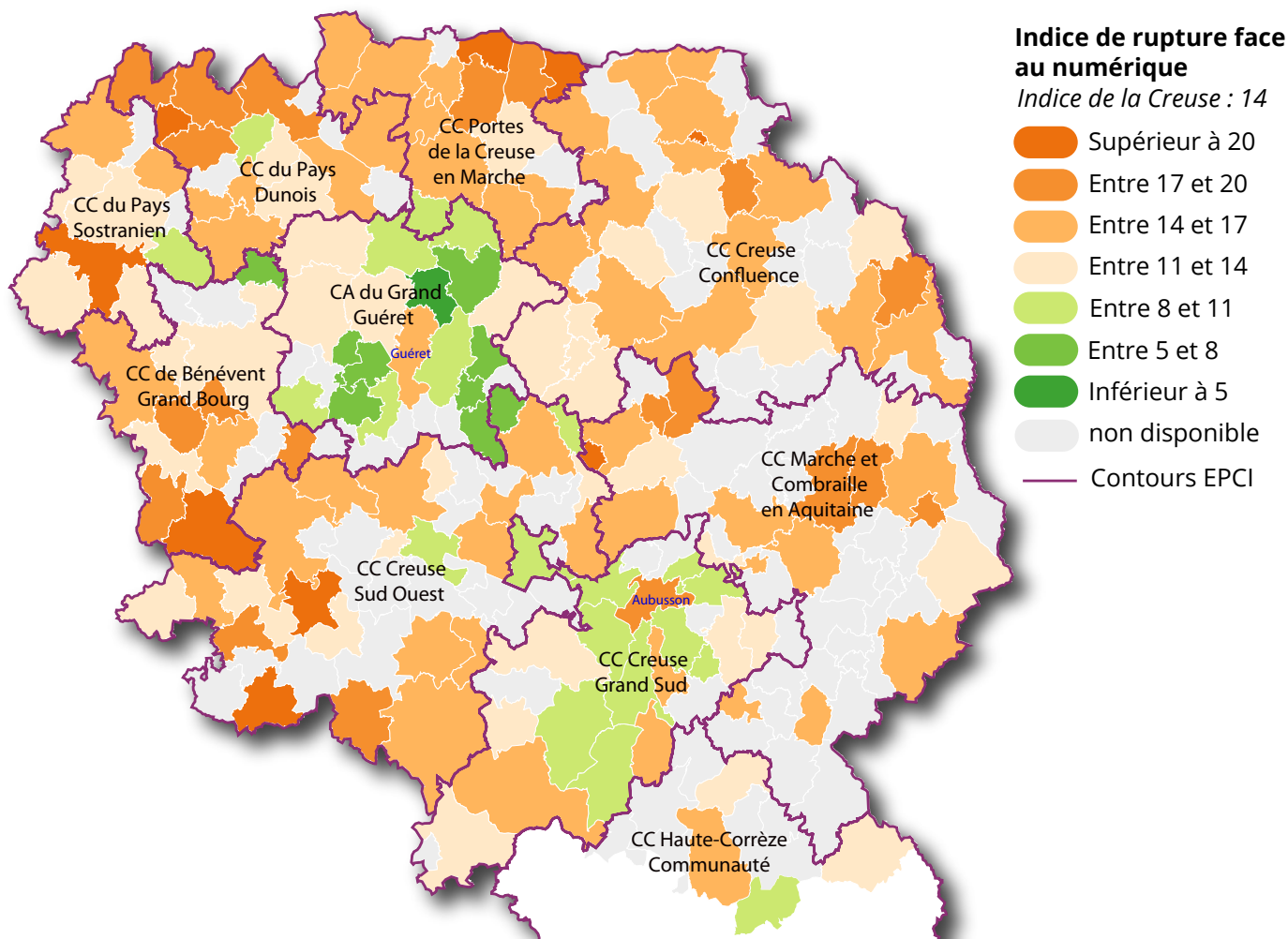
Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



Lecture : La part des personnes âgées de 70 ans et plus dans la population totale de la Creuse est 1,5 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

# Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas





# L'indice de rupture face au numérique de la Creuse

Pour appréhender la fragilité numérique à l'échelle infra-départementale, l'indice de rupture face au numérique @Compas est décliné dans ses 5 composantes au niveau de chacune des communes du département.

Leur représentation dans la population de chaque commune détermine comme au niveau départemental une valeur qui permet d'appréhender l'intensité de la fragilité numérique de ces territoires.

Dans le contexte de la Creuse, et compte tenu de cet indice, deux groupes de territoires apparaissent :

## 1. Les EPCI marqués par une diversité de situations face à la fragilité numérique potentielle :

Cela concerne deux intercommunalités du département : **la CA du Grand Guéret et la CC Creuse Grand Sud.**

## 2. Les intercommunalités fortement marquées par la fragilité numérique potentielle (groupe 2) :

Dans ce groupe se trouvent les autres intercommunalités du département :

- la CC de la Porte de la Creuse en Marche,
- la CC Creuse Sud Ouest,
- la CC Creuse Confluence,
- la CC Marche et Combraille en Aquitaine,
- la CC du Pays Sostranien,
- la CC du Pays Bénévent Grand Bourg,
- la CC du Pays Dunois,
- quelques communes de la CC Haute Corrèze Communauté.

### QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

**Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** concentrent souvent des populations qui cumulent des fragilités sociales importantes et notamment :

- Un taux de pauvreté plus élevé,
- Une moins grande insertion d'une partie des habitants dans le marché du travail,
- Une plus forte proportion de personnes immigrées,
- Une plus forte proportion de jeunes peu qualifiés.

De ce fait, les besoins en matière d'accompagnement peuvent être plus importants également du fait du besoin de réalisation de démarches administratives en tous genres.

- Le QPV de Guéret – l'Albatros présente un indice de fragilité légèrement plus élevé que celui du département (16 contre 14).
- Deux caractéristiques marquent ce territoire par rapport au département : la surreprésentation des immigrés et la part des bénéficiaires des minima sociaux.
- La question de l'accès aux droits se pose donc fortement, tout comme la question de l'accès à du matériel informatique pour les ménages les plus précaires.

# Typologie des communes de la Creuse en lien avec l'indice de rupture face au numérique



Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas



- Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé**  
*Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie, taux de variation de la population*  
*Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire*
- Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires**  
*Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole*  
*Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage*
- Classe 3 : Communes à fragilité modérées où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales**  
*Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre*  
*Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole*
- Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sureprésentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation**  
*Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel*  
*Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie*
- Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules,**  
*Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre*  
*Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole*
- Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,**  
*Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentales*  
*Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie*
- Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique**  
*Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant*  
*Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie*

# Qui sont les populations en situation de rupture face au numérique dans la Creuse ?



La typologie permet de regrouper dans une même classe des territoires dont les dynamiques sont proches en termes de précarités socio-économiques de populations résidentes.

Une typologie de référence en 7 classes a donc été construite au regard des valeurs de la Nouvelle Aquitaine. Elle permet alors la comparaison entre les territoires qui composent la région.

Dans le contexte de la Creuse, deux groupes de territoires apparaissent :

## 1. Les EPCI aux profils mixtes vis-à-vis de la fragilité numérique (groupe 1) :

Ces EPCI présentent un profil très divers en matière de fragilité numérique potentielle.

Trois types de communes se distinguent :

**1. Les territoires où les fragilités sont faibles.** Il s'agit de communes dans lesquelles sont surreprésentés les ménages aux revenus élevés, les ménages propriétaires et actifs sur le marché du travail (groupe 1 et 2 – vert foncé et vert clair). Il s'agit de communes autour de Guéret comme Saint-Fiel, Sainte-Feyre, Saint-Vaury mais également autour d'Aubusson telles que Saint-Pardoux-le-Neuf, Saint-Marc-à-Frongier ou Blessac.

**2. Les communes aux fragilités plus modérées** et liées à la présence de seniors, de personnes sans emploi, de monoparents ou bénéficiaires des minima sociaux (classes 3 et 4 – bleu et beige). Il s'agit de communes comme Alleyrat, Moutier-Rozeille, Saint-Quentin-la-Chabanne dans la CC Creuse Grand Sud ou encore Saint-Vaury, Saint-Victor-en-Marche ou Bussière-Dunoise dans la CC du Grand Guéret. La CC du Pays Sostranien appartient également à cette catégorie.

**3. Enfin, parmi ces territoires, Guéret et Aubusson connaissent des fragilités plus élevées** (classe 5 - marron), lié à la présence de QPV (Albatros à Guéret) et au caractère urbain de ces communes dont la population est plus diversifiée.

## 2. Les communes connaissant des fragilités plus importantes (groupe 2) :

Cette partie du territoire regroupe des communes connaissant des fragilités globalement élevées avec quelques exceptions.

A nouveau, trois niveaux de communes se distinguent :

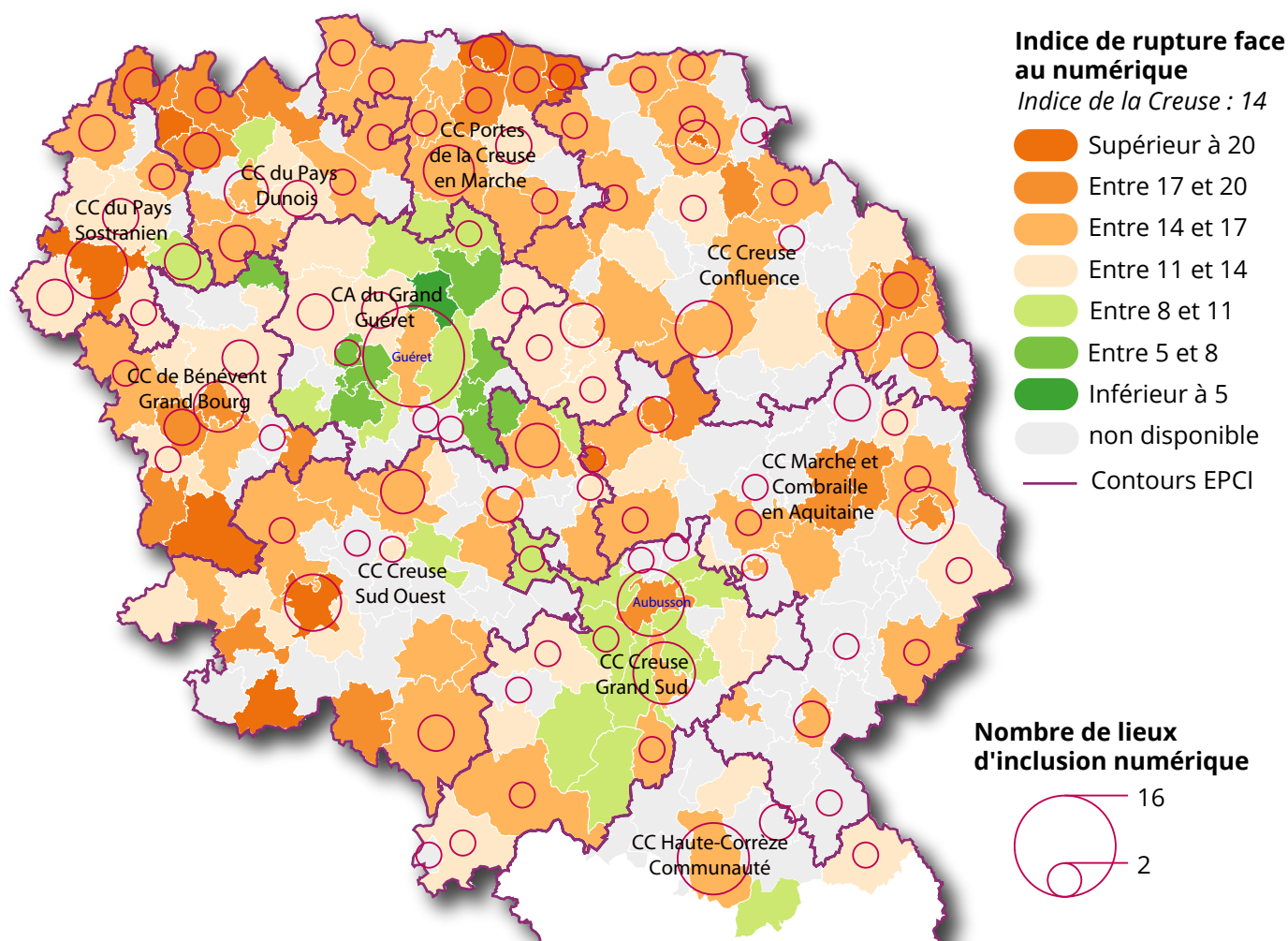
**1. Les communes dont la population concentre l'ensemble des critères de fragilité vis-à-vis du numérique (classe 6 et 7).** Celles-ci se trouvent très fréquemment en bordure du département. Cela concerne les communes au nord des CC du Pays Dunois et Portes de la Creuse en Marche, du sud des CC de Bénévent Grand Bourg et Creuse Sud Ouest mais également du cœur et du sud de la CC Marche et Combraille en Aquitaine.

**2. Les communes qui présentent des fragilités potentielles modérées** en partie due à la surreprésentation des bénéficiaires de minima sociaux ou des familles monoparentales vivant en logements sociaux (bleu clair – classe 3). Cela concerne des communes telles que Genouillac, Maison-Feyne, Le Grand-Bourg, Pontarion et La Courtine.

**3. Enfin, au sein de ces territoires très marqués par la fragilité numérique se trouvent toutefois quelques exceptions et certaines communes sont peu concernées par la fragilité numérique potentielle (classe 2 - vert clair).** Les populations de ces communes sont plus aisées, plus souvent actives ou propriétaires qu'ailleurs. Il s'agit de communes comme Faux-Mazuras, Villard, Reterre, St-Agnant-de-Versillat et St-Maurice-la-Souterraine.

# Localisation de l'offre de médiation numérique de la Creuse

Source : Cartographie Nationale des lieux d'inclusion numérique - Traitements © Compas, mars 2024



## Quelle est l'offre locale de médiation au numérique de la Creuse ?

L'étude montre l'importance de l'offre globale de lieux d'inclusion numérique recensée dans le département et témoigne de l'investissement des acteurs de la Creuse sur le sujet.

En considérant deux aspects (le nombre de structures et leur représentation dans les communes par rapport aux tendances départementales) on obtient une vision fine et nuancée de l'offre locale qui permet d'interroger les réponses à développer.

- **La Creuse se caractérise par une offre importante en matière de médiation numérique.** En tendance, cette offre est bien plus importante en proportion qu'à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine (3 fois plus de lieux pour 10 000 habitants que la moyenne régionale) non pas du fait d'un volume globale de lieux élevé (187 en Creuse contre 237 en moyenne en région) mais lié à la plus faible densité de population du département.

- **Comme ailleurs, l'offre est plus importante dans les communes urbaines du territoire.** C'est notamment le

cas pour Aubusson ou Guéret.

- **Le département est caractérisé par une relative adéquation entre la localisation de l'offre et les besoins repérés :** les communes dont la population connaît des fragilités potentielles sont aussi le plus souvent celles qui accueillent des structures d'accompagnement vis-à-vis du numérique. Face à leurs difficultés potentielles, les habitants peuvent se tourner vers des réponses.

- **Toutefois, l'étude de ces lieux par modalités d'accompagnement montre une réalité plus nuancée :** si l'offre est souvent présente dans les secteurs potentiellement fragiles, il apparaît que certaines intercommunalités, marquées par ces fragilités, connaissent une sous représentation de certains types d'accompagnement. C'est le cas par exemple de l'offre d'accompagnement aux démarches administratives qui est très nettement sous représentée dans certains territoires. De ce point de vue, l'analyse fine des profils de territoire montre l'existence de zones blanches au regard de certains types d'offre.





# Les pistes de réflexions pour déterminer les enjeux du territoire

Ces pistes de réflexions sont des propositions issues du croisement entre les données quantitatives et les éléments d'analyses qui en découlent.

1. La fragilité potentielle vis-à-vis du numérique est plus forte en Creuse que dans le reste de la région. Cependant, à cette fragilité plus importante correspond des réponses en proportion bien plus nombreuses qu'ailleurs. Cela s'observe dans des communes dont les fragilités potentielles sont importantes mais également dans des communes présentant peu de fragilités vis-à-vis du numérique.

*Dans un contexte d'une offre riche sur certains territoires, y compris les moins fragiles, comment s'assurer que l'offre correspond aux attentes des populations ou alors profite aux populations plus fragiles des territoires proches ?*

2. Les populations pouvant connaître des besoins vis-à-vis du numérique sont très diverses. Il peut s'agir de seniors, de bénéficiaires de minima sociaux ou de ménages monoparentaux résidant dans la couronne départementale et dans les territoires ruraux. Il peut s'agir également d'habitants aux profils beaucoup plus divers dans les espaces urbains denses du département: ménages peu qualifiés, chômeurs, immigrés, etc.

*Comment coordonner les offres existantes pour répondre efficacement à la diversité des besoins émanant des populations cibles ?*

*Comment renforcer l'accessibilité à l'offre sur tout le territoire ?*

3. L'offre de lieux de médiation numérique est dense dans le département. Cela n'empêche pas que certains champs d'intervention devraient être renforcés, notamment concernant l'aide aux démarches et l'offre dédiée aux potentialités offertes par le numérique. Celle-ci est en effet sous représentée dans un certain nombre d'intercommunalités du territoire.

*Comment travailler au développement d'une offre de services homogène et complémentaire dans une logique de parcours visant l'autonomie ?*

*Comment tendre à une offre représentée géographiquement de façon plus équilibrée sur le territoire ?*



## **Expert des politiques sociales dans les territoires**

Le Compas se développe depuis près de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés.

### **Nos engagements :**

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain

### **Contact :**

**Ugo SOUDRIE - Directeur d'études**

**[ugo.soudrie@compas-tis.com](mailto:ugo.soudrie@compas-tis.com)**

**06 71 44 64 56**

**[contact@compas-tis.com](mailto:contact@compas-tis.com)**

**Tél. : 02 51 80 69 80**



**[www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr)**